Communiqué :

Météo France a placé le département des Alpes-Maritimes en vigilance météorologique **ORANGE pour orages et pluie-inondation** ce lundi 4 octobre à partir de 12h00, et établi le bulletin suivant :

En cours de matinée et surtout cet après-midi de lundi, des remontées pluvio-orageuses de méditerranée affectent l'ensemble des départements de la région Provence Alpes Côte d'Azur.
Ces lignes orageuses, très actives, s'accompagneront de phénomènes violents, fortes rafales de vent et grêle. Dans les Alpes-Maritimes, les cumuls d'eau pourraient être de l'ordre de 80mn à 120 mn, voire 150mn localement.

Le Préfet appelle à la vigilance et à la prudence lors de tout déplacement, et rappelle les conseils de comportement :

- Rester informé et à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels, notamment Météo France ;
- Reporter les déplacements si possible ;
- Ne pas s'engager ni en voiture ni à pied sur une route inondée ;
- S'éloigner des cours d'eau et ne pas stationner sur les berges ou les ponts ;
- Se soucier des personnes proches : voisins, personnes vulnérables, etc.
- En cas d'orage, ne pas sortir. S'abriter dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre ;
- Ne pas descendre dans les sous-sol : se réfugier en hauteur, en étage ;
- Noter les numéros utiles : la mairie, le 112 ou le 18 pour les pompiers, le 15 pour le SAMU et le 17 pour la police ou la gendarmerie.
  Pour veiller à la sécurité des personnes, le préfet des Alpes-Maritimes a activé le centre opérationnel départemental, chargé de coordonner les remontées d'informations des collectivités, des services météorologiques et de secours.
  Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation, sur nos comptes Facebook, Twitter et sur le site Internet des services de l'État.

Des villes comme Nice et Cannes ont d'ores et déjà activé leur cellule de vigilance pour suivre la situation dans les prochaines heures.

Partager :